



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 2938

Texte de la question

UNIVERSITÉS DE BRETAGNE

M. le président. La parole est à M. Marc Le Fur, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Marc Le Fur. Ma question porte sur l'enseignement supérieur et la recherche mais curieusement, il n'y a pas un ministre chargé spécifiquement de ces questions dans le Gouvernement. (*« Oh ! » sur les bancs du groupe SRC.*) Aussi vais-je m'adresser à vous, monsieur le Premier ministre.

Je voudrais faire état des déceptions des universités bretonnes.

M. Jean Launay. Prenez un bonnet rouge !

M. Marc Le Fur. Rennes I, Rennes II, Nantes, Brest, Bretagne-Sud s'étaient fédérées pour obtenir un pôle pluridisciplinaire d'excellence, le classement IDEX. Ce classement permet d'obtenir quelques crédits, certes, mais surtout de se projeter dans l'avenir et de se positionner sur un plan international. Or, ce classement leur est refusé en dépit de leurs efforts et de leur travail, ce qu'elles vivent très mal, monsieur le Premier ministre.

Nous vous appelons à mettre fin à cette déception et à autoriser un nouvel examen du dossier, en espérant qu'il ne se conclura pas sur une nouvelle déception car nous avons déjà souffert de la perte de 200 millions dans le cadre du contrat de plan.

Après les déceptions, les inquiétudes, dans le domaine de la recherche cette fois. Votre prédécesseur, le 13 décembre 2013, avait promis de transférer à Brest le siège de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer – IFREMER, sorte de CNRS de la mer. Vous avez confirmé cette décision, monsieur le Premier ministre, en décembre 2014, et c'est très bien. Malheureusement, il ne se passe rien dans les faits !

M. Yannick Moreau. En effet !

M. Marc Le Fur. J'en veux pour preuve ce document de soixante-quatre pages de l'IFREMER, largement diffusé et qui n'évoque nullement le transfert. Pas un mot non plus sur le site officiel de l'Institut. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Assez de pétitions de principe ! Nous voulons des décisions. Les Bretons attendent un calendrier précis et contraignant. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Marc-Philippe Daubresse. Qui trop étroit mal embrasse.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, le Gouvernement, depuis 2012, a décidé de renforcer son soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, grâce notamment au programme d'investissement d'avenir dont nous avons rénové le fonctionnement, avec des programmes IDEX et I-SITE qui permettent d'accompagner l'aménagement du territoire.

Vous évoquez le dernier jury qui s'est tenu et qui, sur une vingtaine de candidatures, a présélectionné dans toute la France huit candidats qui pourront être IDEX ou I-SITE. En effet, la Bretagne et les Pays de la Loire, qui présentaient ensemble un projet auquel je trouvais d'ailleurs pour ma part un grand intérêt, n'ont pas été retenus.

J'ai reçu ce matin un certain nombre d'élus de cette région pour leur conseiller de regarder de près les indications de ce jury international, présidé par Jean-Marc Rapp. Le contour scientifique de ce projet pourrait être affiné et amélioré. Il est possible de déposer à nouveau sa candidature l'année prochaine et j'invite vos collectivités à soutenir une telle candidature, pour l>IDEX ou pour l'I-SITE.

Par ailleurs, le jury s'est penché sur le sujet de la gouvernance. C'est l'occasion pour moi, comme je l'ai dit aux élus ce matin, d'insister pour que l'ensemble des universités rejoigne bien la COMUE – communauté d'universités et d'établissements, ce qui est attendu d'elles depuis que nous avons adopté la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, car la meilleure façon de prouver qu'elles peuvent travailler ensemble même si elles appartiennent à deux régions différentes, est bien d'adhérer à cette COMUE.

Le Gouvernement, en tout état de cause, sera aux côtés de ces deux régions...

M. Marc Le Fur. Et l'IFREMER ?

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre*. ...car l'enseignement supérieur et la recherche y jouent un rôle fondamental. Nous invitons les acteurs à déposer à nouveau leur candidature. Ils doivent le faire, nous serons là.

Quant à l'IFREMER, nous tenons nos engagements. La convention entre l'État et les collectivités a été préparée et est soumise depuis la fin de semaine dernière aux instances représentatives du personnel. L'IFREMER déménage bien à Brest. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2938

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 mai 2015](#)